Pour y voir plus clair dans votre évolution professionnelle, contactez directement l'organisme près de chez vous

Conseil en évolution professionnelle

Relais pour l'Emploi
62 rue d'Orléans
49400 SAUMUR

Autres lieux de rdv possibles :

Relais Pour l'Emploi
AIE
Place Flandre Dunkerque
49700 DOUÉ LA FONTAINE

Relais pour l'Emploi
Centre René d'Anjou
Place de l'Orgerie
49150 BAUGÉ

02 41 52 77 63

cep-saumur@rpe49.fr

Le réseau de conseil en évolution professionnelle est mis en place à l'initiative la Région des Pays de la Loire et de la Copire (Commission paritaire interprofessionnelle régionale pour l'emploi) avec l'appui du Fongecif.

www.paysdelaloire.fr









Avez-vous toutes les **clés** pour **évoluer professionnellement ?**



La Région met à disposition de tous les salariés un service de

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

gratuit et confidentiel

Consultez-le !







Vous êtes en réflexion, en at
ou déjà en démarche par rap
VOTRE AVENIR PROFESS

Ils témoignent

« Je suis responsable de rayon au sein d'un supermarché. J'étais démotivée et lassée de mon travail. J'ai d'abord cru qu'il fallait que je change de travail, mais en rencontrant un conseiller en évolution professionnelle, je me suis rendue compte qu'il fallait surtout que je change d'entreprise ! Aujourd'hui, je suis toujours dans la grande distribution mais j'ai changé de magasin et de responsable. J'ai retrouvé le goût à mon travail. Et dire que j'ai failli tout arrêter... »

Géraldine B., responsable de rayon, 34 ans

« Bien que salarié en poste, j'ai voulu tester ma candidature sur le marché du travail. A l'heure des réseaux sociaux et des candidatures sur internet, j'étais dépassé pour réaliser mon CV. Alors, j'ai pris contact avec une conseillère en évolution professionnelle qui m'a aidé dans mes démarches. »

Didier R., technicien, 42 ans

« Je travaille dans une petite structure. Dans quelques mois, mon employeur va prendre sa retraite. Pour l'instant, il n'y a pas de repreneur. Je ne savais pas ce que j'allais devenir. J'ai pris contact avec un conseiller en évolution professionnelle qui m'a permis de faire le point sur la situation. »

Denise P., secrétaire comptable, 51 ans

tente
port à
IONNEL ?



Conseil en évolution professionnelle : mode d'emploi

Ce service est adapté à votre cas particulier.
Il se déroule en deux temps :

1. **Un entretien initial** téléphonique ou en face-à-face (environ 15 minutes). Il permet de clarifier votre situation et de reformuler votre demande, soit pour répondre immédiatement à vos interrogations, soit pour vous orienter vers l'entretien de suivi.

2. **Un ou plusieurs entretiens de suivi** (environ 45 minutes).
En face-à-face avec un conseiller, pour approfondir votre demande et vous faire avancer dans votre projet. À l'issue de ces entretiens, une synthèse écrite et confidentielle vous sera remise.



Service gratuit et confidentiel